



Commune déléguée de BELLOU

Le bourg BELLOU

14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

Tél : 02 31 32 38 75

ARRÊTÉ N°190/2024/AT

ARRETE DU 12.11.2024 jusqu'à la fin des travaux

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Maire délégué de BELLOU,

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales et ses articles L.2212-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la société SPIE Citynetworks chargée du branchement au réseau BT en souterrain pour le SDEC Energie pose de borne.

Considérant que les travaux doivent commencer le 12 novembre 2024,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique et pour la nécessité de travaux importants,

Vu l'intérêt général,

ARRÊTÉ

Article 1er : Le stationnement sera interdit sur plusieurs places du 12 novembre 2024 et pendant la durée des travaux.

Article 2 : La brigade de Gendarmerie de LIVAROT-PAYS D'AUGE est chargée du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de GENDARMERIE de LIVAROT, Entreprise SPIE Citynetworks.

Fait à Bellou, le 07 novembre 2024

Le Maire délégué,

Renée ANDRE

